VIVRE AUX ADRETS

Bulletin d'information de la commune des Adrets édité par le Conseil Municipal.

JUIN 2015 - N° 4

SOMMAIRE

Editorial
Ça se passe chez nous
On sort
On bouge !
Transport scolaire
De 0 à 107 ans
Action sociale
Les associations
Développement durable
Espaces naturels, agriculture et élevage
Le dossier du Vivre
Communication
Infos pratiques
Carnet
Bien vivre ensemble
Autour de nous

Vivre Aux Adrets
Périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001)

Directeur de publication
Gérard Jourdan

Secrétaire de rédaction
Nadège Roussel

Rédacteurs
Les membres de la commission Communication avec l'aide d'habitants des Adrets

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contacter la mairie:
communedesadrets@gmail.com



Editorial

Chères Campanaises, Chers Campanais,

Les chiffres officiels du dernier recensement vont nous être communiqués prochainement mais nous savons, d'ores et déjà, que notre population dépasse 1000 habitants. C'est l'une des conséquences du POS de 1989 élaboré dans le but de revitaliser la commune pour atteindre une population de 800 habitants et ainsi sauvegarder l'école et les services de proximité.

Cette évolution assez rapide entraîne parfois des conflits d'usage entre une population récemment installée, séduite par un cadre de vie bien entretenu et une population plus ancienne qui a quelques difficultés à accepter le changement.

Le « bien vivre ensemble » prend ici toute sa signification.

Les agriculteurs d'autrefois devenus, par nécessité économique, les double-actifs d'aujourd'hui entretiennent l'espace, au quotidien, avec des méthodes traditionnelles respectueuses du terroir et préservent notre cadre de vie en cultivant leur patrimoine familial avec passion et compétence. Ces propriétaires-exploitants contribuent largement au bien-être général et si quelquefois, leur travail occasionne des nuisances, nous vous invitons de part et d'autre, au dialogue et à la tolérance.

La réforme territoriale est en marche. André VALLINI, secrétaire d'état, l'a annoncé au cours d'une rencontre de tous les maires de l'Isère : le sujet des communes nouvelles devra être traité en priorité. Une réunion publique sera organisée prochainement pour en parler tous ensemble.

Concernant les jobs d'été, cette année nous n'avons pas pu en proposer à nos jeunes, faute d'avoir trouvé des adultes bénévoles désireux de les encadrer dans de petits chantiers. Les bonnes volontés seront bienvenues à l'avenir pour remettre ce projet sur pied et si certains se sentent une âme de chef de chantier, c'est le moment de se faire connaître en mairie.

Enfin, la sécurité à l'entrée du village reste une de nos constantes préoccupations et nous allons tester, entre autres, un radar pédagogique.

Bien cordialement,

Gérard JOURDAN

Vie de la bibliothèque



La bibliothèque vous emmène au cinéma !

une vidéothèque numérique à domicile.

Si vous êtes adhérent à la bibliothèque des Adrets, vous avez droit à une carte Grésilib' qui vous donne accès à l'ensemble des bibliothèques du Grésivaudan.
Cette carte est individuelle ou rassemble l'ensemble des membres d'une même famille (adhésion couple ou famille).
Cette carte vous permet l'accès à la vidéothèque numérique de la médiathèque de Crolles.
Vous pouvez ainsi télécharger ou regarder en streaming 4 films par mois, que vous choisissez sur
www.mediatheque-numerique.com.

Mode d'emploi: C'est très simple !
Muni de votre carte Grésilib, vous vous rendez à la médiathèque de Crolles pour vous faire établir une carte d'abonnement vous ouvrant l'accès à la vidéothèque numérique. Tout vous est expliqué sur place. Vous n'aurez à vous rendre à la médiathèque de Crolles qu'une seule fois, pour cette inscription. Un vaste choix de films, contemporains, classiques, drames, comédies, courts métrages, dessins d'animation, documentaires, spectacles ….. vous attend. Bon visionnage !

La bibliothèque vous emmène au Musée !

Visite guidée au Musée le samedi 18 juillet de 10h à 11h30.
"De Picasso à Warhol", une décennie d'acquisitions.



Après la découverte des œuvres du sculpteur Giuseppe PENONE en Octobre dernier (2 conférences à « La Marmite » et une visite guidée au Musée), l'ABAB (les Amis de la bibliothèque des Adrets en Belledonne) vous propose une visite guidée de l'exposition « De Picasso à Warhol ».
150 œuvres, choisies dans les collections du Musée, offrent un panorama des artistes et courants majeurs de l'art moderne du XX ème siècle.

Visite guidée au Musée le samedi 18/07: 10h-11h30, tout public.
Un covoiturage sera proposé à partir de la place du village.
Inscription obligatoire auprès de la bibliothèque (par mail, téléphone ou lors des permanences).
Groupe limité à 20 personnes. Participation : 5 euros pour les adhérents à la bibliothèque ; 10 euros pour les non adhérents.
Une sélection d'ouvrages sur l'art moderne vous sera, parallèlement à cette animation, proposée en bibliothèque.



La bibliothèque vous emmène au jardin!

"Les Miscellanées potagères du Docteur Gégère"
le vendredi 18 septembre à 18 h.

Enfin la vérité sur les légumes !
Bousculant les brouettes, secouant les cageots, l'extravagant Docteur Gégère, Docteur en Pharmacie, comédien et raconteur de plantes, vous invite à découvrir les grandes et petites histoires des légumes de nos jardins, leurs origines, leurs vertus réelles ou… supposées, mais aussi comment ils sont à l'origine de tant d'expressions, de croyances, de poèmes et d'étranges spicilèges.
Une « Conférence-promeneuse » surprenante dans un jardin potager, constituant un supplément indispensable à toutes les encyclopédies de jardinage, d'histoire et de médecine réunies, voilà la recette de ces « miscellanées » où l'on verra que le joyeux savoir se marie fort bien aux petits légumes.

RDV Le vendredi 18 septembre à 18 h sur la place du village, pour ensemble se rendre dans un jardin potager chez l'habitant.
La « conférence promeneuse » débutera à 18 h 30 et durera 50 mn dans le jardin potager (à l'abri en cas de mauvais temps).
La soirée se poursuivra à "La Marmite", pour échanger des savoirs, des graines et des légumes, se nourrir, boire un verre … dans une belle convivialité.
Informations, questions et inscriptions :
bibliotheque.abab@laposte.net ou 09 64 47 83 38 ou permanences sur place.

L'équipe de la bibliothèque.

On a profité de ...

Soirée Guinguette



Comme chaque année l'association "École en fête" a organisé une soirée festive dont les gains sont intégralement reversés à l'école afin de participer au financement des activités extra scolaires de nos enfants.
Tout le monde a joué le jeu et l'ambiance était au rendez vous !! Musiques et costumes d'époque, orchestre et accordéons pour démarrer, électro-musette pour clôturer la soirée! . Merci encore à tous les participants et bénévoles . A l'année prochaine !

Jean-mix

Un Jardin Aux Adrets

Un jour de mai , dans le Parc de la mairie, à l'heureuse initiative de Carole Buscarini (Poterie) qui a su fédérer plusieurs activités :
… un aménagement éphémère de grande qualité qui a été l'environnement enchanteur des promeneurs…













« Le 31 mai dernier, c'est sous un chaud soleil que calligraphes, potiers, vanniers, et autres artistes, se sont retrouvés pour une journée festive autour de leurs créations mêlées, sur le thème "Un jardin aux Adrets". Des totems en céramique aux visages et motifs empilés répondaient aux totems en osier décorés de perles en céramique. Des nuées de papillons et fleurs émaillées ainsi que des fleurs en osier avaient envahi l'espace tandis que le dragon d'osier surveillait tout le monde. Les arbres étaient décorés de créations artistiques. Une très belle rencontre pour tous les participants qui se sont donnés rendez-vous l'an prochain autour d'un thème plus exotique. Mais chut ! ….c'est une surprise ! »

Françoise Riche (Atelier Vannerie)

Concert Jazz

Le samedi 6 juin s'est déroulé un concert de jazz à l'initiative d'amis musiciens : bien que décidé en dernière minute, tout le public présent a apprécié le talent de JOHN ZAPPA, trompettiste américain invité par Philippe Martel et Kristin Marion. Merci aux amis d'avoir pensé à nous faire profiter de cette tournée aux Adrets, qu'ils affectionnent particulièrement.

Jean Picchioni



Festirock

Malgré la pluie cette 10ème édition a été un franc succès. Des groupes de qualité se sont succédés pendant 2 jours nous faisant revivre le meilleur de ces 10 dernières années ! Bravo aux organisateurs, Ingénieurs du son et bénévoles qui se sont pliés en 4 pour promouvoir un festival Gratuit et de grande qualité !
Toutes les infos du festirock sur la page FB:
https://www.facebook.com/FestirockEnBelledonne

Jean-mix



Judo

Vendredi 19 Juin, s'est tenu au Parc de la Mairie des ADRETS, une sympathique célébration des 35 ans du Club, suivie d'une petite remise de récompenses et trophées aux jeunes judokas, et d'une série de Katas que Kamel, et Bernard ont effectués. Beaucoup de parents, d'anciens membres du bureau, d' élus avaient fait le déplacement.



C'est sous une acclamation d'applaudissements que les personnes qui sont à l'origine de la création du CLUB, ont été nommés et applaudis tour à tour : il s'agit de MR Maurice RIVENS qui fut le 1er Président, suivi de son Vice Président : Mr Clément DEBOLLE, du Trésorier Mr ARGOUD Georges, de la Trésorière Adjointe Mmr CARTIER MILLION Danielle, et de la Secrétaire Mme SILLAT Marie Jeanne, sans oublier Mr JO CARTIER MILLION qui fut le 1 er entraîneur du Club.

Cette soirée s'est prolongée par un grand Buffet préparé par les membres du Bureau, qui a permis de clôturer cette journée dans la gaieté et la convivialité.

Le Club par ailleurs avait décidé de profiter des 35 ans de sa structure, pour organiser la fête de la musique qui s'est tenue le lendemain soir au Parc de la Mairie avec le groupe Mécano; le Public présent fut conquis par la qualité de la prestation du groupe.

Pierre Debolle

La Marmite a fêté ses 1 an !

La marmite nouvelle mouture a fêté ses 1 an d'activité au 1er Mars et a tenu à remercier tous les acteurs ayant participé à ce projet très ambitieux et excitant. Ce fut également l'occasion d'inaugurer la magnifique fresque peinte par des Ados du village. Un apéritif a été offert aux habitants du village et tout s'est fini en musique comme c'est souvent le cas aux Adrets. Le centre du village a retrouvé vitalité et convivialité, Un des gros challenges du projet était de retisser du lien social entre les Campanais, et le premier bilan est très positif ! Sur ce bel élan la marmite continue de vous proposer des animations diverses et variées, une épicerie avec des produits régionaux et son bar restaurant où vous serez accueillis par le sourire d'Amélie et Alexandre.



Plus d'infos sur: http://www.lamarmitedesadrets.fr

A venir ...

Festival de l'Arpenteur (3/07-11/07)

Du 26 juin au 5 juillet

CAIRNS Irlande avec l'auteur Robert Mc Liam Wilson

Chaque année, CAIRNS invite un artiste, un auteur, un acteur culturel d'un pays étranger à venir séjourner dans Belledonne pour écrire, parler de son pays, partager son itinéraire personnel avec un souci de grande proximité.

Pour cette édition, CAIRNS s'intéressera à l'Irlande, terre de littérature, de voyage, de paysages. Elle est marquée par une histoire contemporaine complexe et violente, dont le sillage reste visible à l'orée du XXIème siècle.

C'est autour de la présence de l'auteur Robert McLiam Wilson sur nos terres que nous explorerons cette destination.

Quelques rendez-vous aux Adrets :

- 26 juin à 19h à la Marmite : lecture du texte écrit lors du Printemps du livre de Grenoble intitulé « Putain de montagnes » suivie d'un rencontre animée par Antoine Choplin
- 5 juillet dans le cadre du Festival de l'Arpenteur : à partir de 11h balade irlandaise et rencontre littéraire au cœur du paysage des Adrets. 16h30, projection du film Good vibrations suivie dans le parc de la Mairie d'un concert (Margaux Lienard et Frédérik Boulay quartet) et d'un repas inspirés par l'Irlande.

Tout le programme sur le site www.scenes-obliques.eu

Du 3 au 11 juillet 2015

L'Arpenteur fête le 20ème festival de Scènes obliques

Pour ses 20 ans, l'Arpenteur se met en marche pour rejoindre son camp de base. Deux jours de randonnée en Belledonne, avec un bivouac poétique, musical et astronomique au refuge du Crêt du Poulet.

Vendredi soir 3 juillet, on pourra écouter les suites pour violoncelle seul interprétées par Noémie Boutin, la lecture de poèmes par Yvon Le Men et profiter d'être sous les étoiles pour les observer d'un peu plus près lors d'un atelier d'astronomie.
Samedi 4 juillet, après la traversée du grand rocher, les marcheurs poseront leur sac à dos dans le parc de la Mairie pour une inauguration un peu particulière où artistes, élus, acteurs culturels se passeront la parole. Suivra La nuit de l'Arpenteur un cabaret anniversaire en plein air où huit artistes, poète, chanteur, diseur de textes, astrophysicien, danseurs se succéderont tout au long de la soirée.

Et puis...
Exposition itinérante dans le village pour ses dix ans de festival, vus par l'œil du photographe Fabien Lainé,
Cabaret incertain qui se donne des airs de grands et une soirée à lui seul....,
Jazz, musique du monde : duo Mandel Gerbelot, trio Machado/Sieverts/Merville et Jérôme Brajtman,
Marionnette avec le Teatro Golondrino, hommage aux dessins animés de Tex Avery,
Théâtre renversant avec Candide ou l'Optimiste (Groupe Anamorphose) ou Inoffensif (Cie La Martingale- Jérôme Rouger),
Théâtre en déambulation, à travers l'œuvre de Annie Ernaux par le Groupe Tonne,
Paroles engagées avec "Tutsi" et la lecture de "L'intranquille" par Benoit Olivier,

Performances avec "Boue", chorégraphie pour danseur seul,
Et enfin, l'incontournable Banquet pentu avec le Pasha Disco Club des Barbarins Fourchus où toute la population est invitée à venir danser au son du disco des pays de l'Est et pourquoi pas devenir Pacha de la soirée en remportant le grand concours du meilleur danseur-assis!

Bon festival à tous !

Le programme en détail : www.scenes-obliques.eu
Infos/résa 04 76 71 16 48 / reservation@scenes-obliques.eu

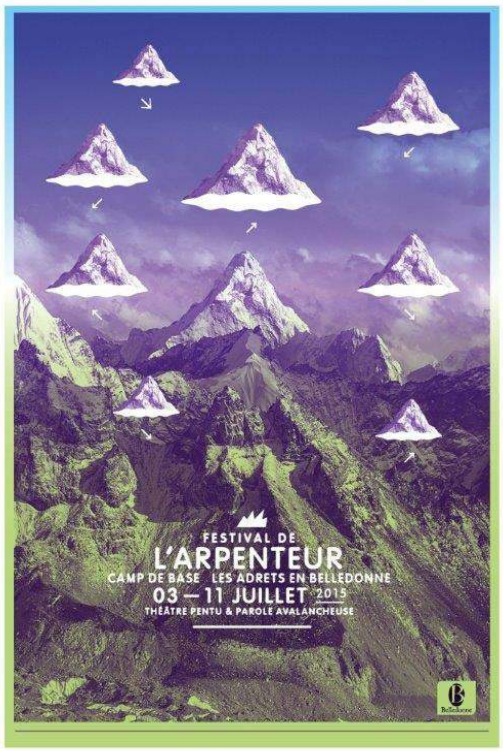

…. Et pour clore le festival , comme chaque année, les tables seront dressées dans le Parc de la mairie pour le traditionnel ***"Banquet Pentu"*** qui, grâce à l'implication d'un grand nombre de bénévoles, marquera un temps festif fort attendu ! Pensez à **réserver votre repas en téléphonant au 04 76 71 16 48** (Scènes Obliques).

Course de Caisses à savon (5/07)

Belledonne-Auto-Compétition relance sa **course de caisses à savon le dimanche 5 juillet 2015.**



Cette course se déroule sur la journée de **8h30 à 18h30.** Les bolides sont attendus en nombre sur la D255 afin de disputer une nouvelle course qui compte pour le championnat de France. Le départ aura lieu au col d'Hurtières pour arriver 800 mètres plus bas, au lotissement le « Perra ». Les premiers essais libres débuteront à **9h** et se termineront à midi. La trompe de chasse sonnera l'heure de l'apéro !! Pilotes et spectateurs se restaureront afin de reprendre des forces pour les séances chronométrées.
14h : reprise de la course jusqu'à **17h** pour établir le classement final. **17h30 : remise des prix.**
Convivialité, sportivité, buvette, restauration seront au rendez-vous !!!

Le Président, Frédéric Brunet-manquat

Fête nationale (14/07)



Rendez-vous à 22 h au Col des Ayes, pour le feu d'artifice du 14 juillet
Venez nombreux pour le plaisir des yeux !

Le conseil Municipal

Cinétoiles (24/07)



Du cinéma sous les étoiles, voilà le concept du festival « Cinétoiles » organisé chaque été par Le Grésivaudan dans les communes partenaires du territoire. Il s'agit d'une invitation à découvrir ou redécouvrir gratuitement, en soirée et en plein air, une trentaine de films grand public et de qualité. Cet été, rendez-vous du vendredi 19 juin au samedi 5 septembre!

Les projections se dérouleront dans 42 des 47 communes du Grésivaudan. Les séances débuteront à la tombée de la nuit et seront précédées, dans certaines communes, d'un moment convivial sous la forme d'un atelier, pique-nique ou autre animation (renseignements en mairie auprès des communes participantes).
Téléchargez tout le programme ici: http://goo.gl/sfsxBm

Aux Adrets : le 24 juillet avec le film : Yves Saint Laurent

Possibilité de repli en intérieur en cas de mauvais temps. Pour votre confort, apporter un siège pliant et une couverture !

Nadège Roussel,
Site de la Communauté de Commune du Grésivaudan

MC2 et la Campanaise - programme 2015

De septembre à décembre une petite sortie à la MC2

Toujours la Tempête	**vendredi 25/09**	**10 places**
Nobody	**mardi 6/10**	**6 places**
Rossini	**samedi 10/10**	**8 places**
En attendant Godot	**vendredi 16/10**	**15 places**
Une étoile pour Noël	**mardi 20/10**	**10 places**
Celui qui tombe	**samedi 24/10**	**10 places**
Leçon de jazz	**mardi 3/11**	**6 places**
Chair Antigone*	**jeudi 5/11**	**10 places**
Krafwerk	**vendredi 13/11**	**10 places**
L'avare	**jeudi 19/11**	**10 places**
Deutsche Kammer...	**mercredi 18/11**	**8 places**
Piers Faccini/Segal	**vendredi 20/11**	**15 places**
Sfumato	**mercredi 25/11**	**10 places**
Tact et tempo	**samedi 28/11**	**6 places à 19h30**
En avant marche	**jeudi 3/12**	**10 places**
Le chagrin	**jeudi 3/12**	**8 places**
Le chagrin	**samedi 5/12**	**2 places**
Hugh Coltman	**mardi 8/12**	**6 places**
Afectos	**samedi 12/12**	**8 places**
The Tigers Tillies	**jeudi 17/12**	**8 places**





* Chair Antigone se joue à l'espace Jargot de Crolles et son accès est réservé à ceux qui prennent la place pour Tendre Achille (20 euros les 2)
* Tendre Achille peut se voir seul (17 euros la place)
Toutes les infos sur http://www.mc2grenoble.fr

Catherine Affre

Enquête déplacements transports en commun

Seul un grand nombre de réponses à l'enquête transmise avec le dernier Bref nous permettra d'avoir une action efficace, si besoin.. Nous donnons donc un délais supplémentaire pour le renvoi des questionnaires en Mairie: **jusqu'à fin juillet** pour nous permettre une étude des réponses courant août. En vous remerciant par avance.
Le formulaire est téléchageable via la page http://www.lesadrets.fr/2-vie-locale/info-transports

Catherine Guiguet et Valérie Cordier
Déléguées à la Commission "Transports" du Grésivaudan

Les Estibus et Navettes des 2 rives reprennent du service cet été

Comme chaque été, la communauté de communes Le Grésivaudan met en place des lignes saisonnières à destination des stations de montagne, des lacs et piscines de la vallée. Les lignes Estibus et les Navettes des 2 rives entreront en service le 4 juillet. Elles circuleront jusqu'au 30 août pour un prix mini !



Les Estibus : 1 € l'aller-retour

Sur le même principe que les Skibus en période hivernale, les Estibus vous conduisent en montagne pour seulement 1 € l'aller-retour. Durant tout l'été, ce service ouvre les portes des stations de Chartreuse et de Belledonne et donne accès à toute une palette d'activités : randonnée, VTT, parapente, visites, festivals ou simplement détente ! Lors de la montée, les vélos et parapentes peuvent être chargés dans le car.

Des lignes sont mises en service cet été dont :

- Ø **La G63 entre Crolles et Prapoutel** du 4 juillet au 30 août. Elle dessert les communes de Crolles, Villard-Bonnot, Froges, Champ-près-Froges et Les Adrets.

De plus, le ticket Estibus donne droit à des réductions sur certaines activités en montagne et notamment sur les remontées mécaniques des stations des 7 Laux, du Pleynet, du Super Collet et de Chamrousse.

Gratuit ! Les Navettes des 2 rives

Les Navettes des deux rives circulent du 4 juillet au 30 août dans la plaine du Grésivaudan et desservent gratuitement la base de loisirs à La Terrasse, les piscines municipales à Pontcharra et Saint-Vincent de Mercuze ainsi que le Centre Nautique Intercommunale (CNI) à Crolles.

Les véhicules marquent des arrêts en rive droite et rive gauche sur les communes de Pontcharra, Le Cheylas, Goncelin, Tencin, La Terrasse, La Pierre, Champ-près-Froges, Froges, Villard-Bonnot, Crolles, Bernin, Lumbin, Le Touvet, Saint-Vincent de Mercuze, La Flachère et La Buissière.
Quatre rotations par jour assurent la desserte de ces communes et des points de baignade. Chacun peut ainsi choisir l'horaire qui lui convient le mieux et changer de lieu selon ses envies.

Attention : en raison de travaux, le Centre Nautique Intercommunal à Crolles sera fermé du 3 août au 6 septembre inclus. L'arrêt CNI ne sera donc pas desservi durant cette période.
Des dépliants Estibus et Navettes des 2 rives avec les horaires, les activités et les offres tarifaires sont disponibles dans les mairies, les offices de tourisme et autres points d'informations du Grésivaudan.

Ils sont également téléchargeables sur : http://www.transportsdugresivaudan.fr - Plus d'infos au **0 810 12 12 33**

Catherine Guiguet

Transport scolaire

De la maternelle au lycée, retour à la gratuité



A partir de septembre 2015, le transport scolaire relevant du Département est de nouveau gratuit. Attention : votre enfant doit tout de même être muni d'un titre de transport valide. Découvrez quelles sont les conditions pour obtenir le titre de transport de votre enfant ou une bourse, et faites vos demandes auprès du Pack rentrée.

© Département de l'Isère -
Pour tout savoir sur les modalité s d'obtention des titres ou bourses de transport délivré par le service Pack Rentrée du Département :

- **Etape 1** : Je vérifie que le transport de mon enfant relève du Département : https://goo.gl/YZcXQe
- **Etape 2** : Je clique sur la situation de mon enfant pour connaître les démarches à effectuer.

Nadège Roussel - Site du Conseil Départemental

De 0 à 107 ans

Action sociale

Pour soutenir l'emploi, donnez votre vieille voiture à **Aide Auto 38.** Cette association permet aux personnes à faibles ressources de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation professionnelle. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt. Aide Auto 38 récupère également les épaves. En savoir plus sur www.aide-auto.com ou écrire à jedonne@aide-auto.com ou téléphoner au **06 48 72 86 96**

Les associations

Responsables d'associations,cette rubrique est la vôtre. Pour une insertion dans un prochain Vivre, envoyez votre proposition d'article (10 lignes maximum) à communedesadrets+com@gmail.com

Forum des Associations : Samedi 5 septembre de 9h à 12h 30 à la Halle des Sports de Theys.





Des Vélos à Assistance électrique aux Adrets.

10 Vélos à Assistance Electrique (VAE) sont arrivés aux Adrets le 26 juin, pour trois mois.

La commune des Adrets a répondu à un appel à projets « Le Grésivaudan en modes actifs » lancé par la région et la Communauté de Communes, dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA).

Le projet de la commune, porté par l'unanimité du conseil, a été retenu pour la pertinence de sa proposition en matière de mobilité active. En effet, le VAE est particulièrement adapté aux déplacements courts en montagne, comme ceux couramment pratiqués entre hameaux et centre village des Adrets, et est une alternative économique et écologique à la voiture.

Plus de 30 personnes se sont manifestées pour bénéficier de l'expérimentation de ces VAE, et il a fallu tirer aux sort noms et dates d'utilisation. Si vous ne vous êtes pas inscrit en temps voulu, un "rattrapage" est possible auprès de la Mairie qui fera le maximum pour vous faire essayer un VAE.

Les retours des premiers expérimentateurs que l'on peut croiser de ci de là sur nos routes sont dans l'ensemble plus que positifs. Gageons donc que le village se peuple de ces VAE, au détriment des voitures, et au bénéfice des usagers et riverains de la place du village !

<u>Quelques chiffres :</u>

*Mise à disposition d'un parc de 10 VAE pendant trois mois : 7500 euros HT
+ Communication et enquête publique : 200 euros HT > budget global : 7700 € HT.

Financement :

Mairie des Adrets	950 €	12,3%
Communauté de Communes (Transports)	2000 €	26%
Adhésions familiales au programme	900 €	11,7%
Grésivaudan CDDRA	3850 €	50%

*Équipement en parkings vélos pérennes :
1500 Euros HT
Financement: 50% municipalité des Adrets – 50% Grésivaudan CDDRA

Anne Trégloze, pour le Conseil Municipal

Nouvel éleveur sur les Adrets

Certain me connaisse, je m'appelle Sylvain Beranger j'ai deux garçons et je suis domicilié à Laval. Ça y est c'est officiel, je suis agriculteur aux Adrets!
J'ai donc repris le cheptel (170 brebis viande) et les outils de Pascal Thiry. Auquel j'ai rajouté 88 agnelles et 7 ânes.
Les propriétaires fonciers qui lui louaient leurs terres m'ont tous fait suffisamment confiance pour me mettre à disposition ou me louer leurs parcelles.
Pour l'instant l'activité continue dans les bâtiments de Pascal à Rodesses. Cela ne pourra pas durer, je réfléchis à un projet de nouveau siège d'exploitation dans les anciennes vignes des Adrets.
Je compte écouler l'intégralité de mes agneaux en vente directe. Et vivre essentiellement de mon activité agricole.

Je me lance dans une sacrée aventure, j'espère votre soutien !

Sylvain Beranger

Tétras Lyre sur la commune des Adrets

Deux comptages par année sont réalisés pour suivre la population des Tétras Lyres sur notre Commune. Ces comptages, sous la responsabilité de la FDCI 38 (Fédération des chasseurs de l'Isère), sont réalisés par l'ACCA des Adrets. L'ensemble des communes où le Tétras Lyre est présent dans notre département mais aussi dans l'ensemble des Alpes réalise le même type de comptage simultanément.

Le premier comptage est celui des mâles chanteurs début mai (réalisé depuis 1989 aux Adrets). Il a pour but d'évaluer les effectifs reproducteurs. Ce comptage de printemps mobilise jusqu'à 14 personnes y compris des non-chasseurs qui accompagnent et viennent découvrir ces animaux.

Si l'on fait abstraction des deux années (1999 et 2002) où les comptages n'ont pas eu lieu à cause des conditions météorologiques, nous avons une moyenne d'un peu plus de 13 mâles chanteurs par année (voir histogramme). Ces mâles chanteurs se concentrent principalement sur trois arènes de chant (lieux de concentration des mâles et d'accouplement).
Photo Thomas Cugnod



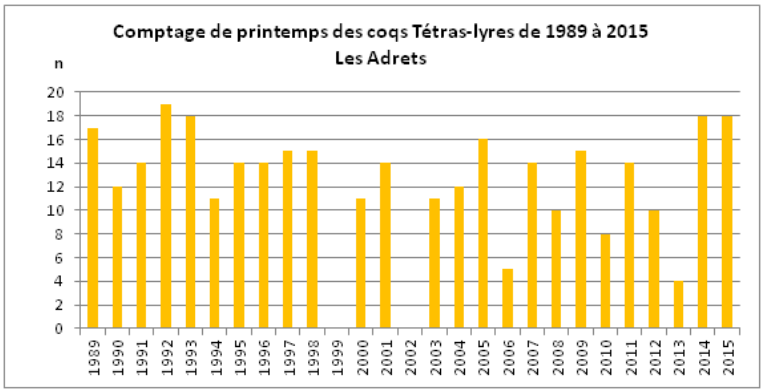

Le second comptage concerne les nichées de Tétras Lyre en Août (réalisé depuis 1992 aux Adrets). Il a pour but d'évaluer le succès de la reproduction, c'est-à-dire le nombre moyen de jeunes par femelle. Il permet de déterminer le quota de prélèvement annuel par les chasseurs. Il mobilise suivant les années jusqu'à 12 maîtres chien et leur compagnons à quatre pattes (chiens d'arrêt qui servent à localiser les femelles pour que le maître chien puisse, si la femelle est accompagnée, de compter le nombre de jeunes). Au total 34 maîtres chien sont venus compter aux Adrets dont une majorité vient aussi bien de l'Ain, de l'Ardèche ou de la Drôme car nous sommes peu nombreux aux Adrets à avoir des chiens d'arrêt (suivant les années, de 3 à 5).
Ces maîtres chien ont suivi une formation réalisée par la FDCI 38 et ont signé une charte les engageant à respecter les règles des comptages déterminées par l'Observatoire des Galliformes de Montagne supervisé par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

L'indice de reproduction pour notre Commune (voir histogramme) est globalement bien situé par rapport à l'indice observé sur l'Unité de Gestion de Belledonne Sud dont nous n'avons pas les résultats (pour le moment) pour la comparaison avec les Adrets de 1992 à 1994. Un indice de reproduction supérieur à 1.8 est considéré comme bon, entre 1 et 1.8 comme moyen et faible en dessous de 1. Donc sur les 23 années de comptage, 19 années ont un indice égal ou supérieur à 1.8, 3 années entre 1 et 1.8 et 1 année inférieure à 1. Sur la période où les comparaisons sont possibles avec l'UG Belledonne Sud pour 14 années sur 20, l'indice de reproduction a été supérieur aux Adrets.

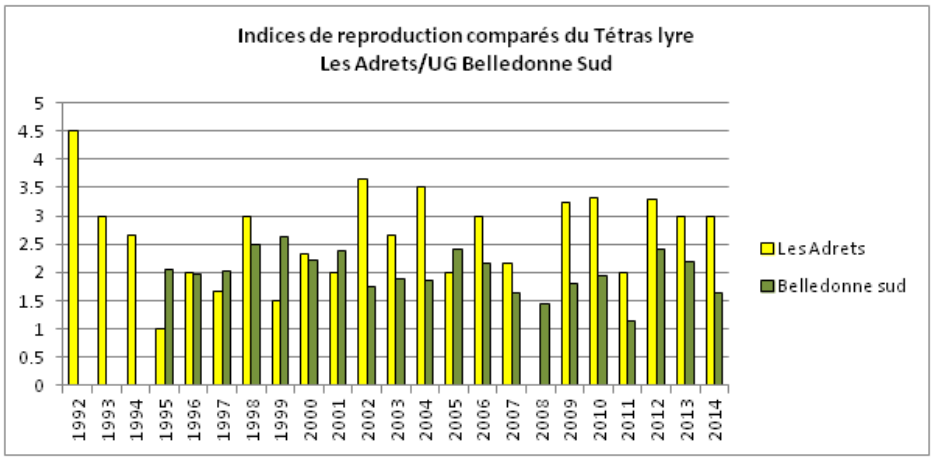

Bilan : Dans les deux cas les conditions météorologiques lors des comptages peuvent influencer les résultats. C'est pour cette raison que ce sont des comptages *a minima* et non pas des comptages exhaustifs.
Ce qu'il faut savoir c'est que le plan de chasse pour les Adrets peut varier de 0 à 3 mâles actuellement car ce plan est calculé en fonction de la surface de la zone favorable au Tétras Lyre, soit pour les Adrets : 258 ha qui représentent 9% de l'unité de gestion de Belledonne Sud laquelle va de La Ferrière à Chamrousse.
La modulation du nombre d'animaux à prélever dépend de l'indice de reproduction qui est calculé sur deux territoires de référence situés à La Ferrière et Chamrousse qui représentent 33% de la surface de cette UG. A noter que si l'indice est inférieur à 1 le prélèvement par la chasse est suspendu.

Nous pouvons retenir que ces comptages *a minima* sont plutôt stables. La moyenne des coqs chanteurs entendus entre 1998 et 2010 est de 13.25 et depuis l'année suivant le plan de chasse elle est de 12.8. Bien que ce ne soit pas statistiquement très différent on aurait pu s'attendre, depuis la limitation du nombre de coqs prélevés par les chasseurs, à une augmentation du nombre de mâles chanteurs. Ce n'est pas le cas.
Il faut savoir qu'avant le plan de chasse mis en place en 2010 et les conseils de prélèvement depuis 1998, le prélèvement était d'environ une dizaine oiseaux et que la population restait stable et depuis 2010 le prélèvement autorisé n'est que de 2. Donc l'impact du prélèvement des chasseurs ne peut entraver le développement de la population. Par ailleurs une cause de mortalité qui est liée à la collision des oiseaux avec certains types de câble des remontées mécaniques est limitée, sur la station des 7 Laux qui a pris les dispositions nécessaires depuis plusieurs années pour matérialiser à la vue des oiseaux les câbles dangereux (ce qui représente un engagement financier non négligeable).
Mais une percussion par un oiseau d'une ligne est toujours possible (pas de risque zéro dans ce cas). L'arène de chant sur Bédina, un temps perturbée à l'issue des travaux réalisés pour une piste, est depuis 2 ans recolonisée. Enfin l'arène de chant proche du tiers inférieur du nouveau télésiège « le Gypaète » n'a pas été perturbée ni pendant les travaux ni depuis la mise en route de ce dernier.

Le principal facteur qui intervient négativement dans l'indice de reproduction est essentiellement lié aux conditions climatiques durant la période d'élevage des jeunes avec en plus une incidence sur les proies qui servent de nourriture aux jeunes oiseaux (insectes).
Par ailleurs les prédateurs des Tétras Lyre adultes ou jeunes (oiseaux de proie ou mammifères) sont nombreux et demeurent une cause de mortalité non négligeable et plus particulièrement à cette époque de l'année pour les femelles et leurs jeunes.

Le massif de Belledonne est d'après les résultats obtenus sur l'ensemble des Alpes l'un de ceux où la population de Tétras Lyre reste la plus stable.

Georges Janeau
membre de l'Association Communale de Chasse Agréée des Adrets (ACCA)

Le frelon asiatique en Isère

Le frelon asiatique a été accidentellement introduit en France en 2004. Il a longtemps été cantonné à l'ouest du Rhône. La présence de quelques spécimens a été confirmée l'été dernier à BOURG D'OISANS sans qu'un nid puisse être découvert. Sa présence est également suspectée dans le Nord-Isère.

Le frelon asiatique se différencie de son congénère européen par la présence d'un seul anneau jaune sur l'abdomen. Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme.

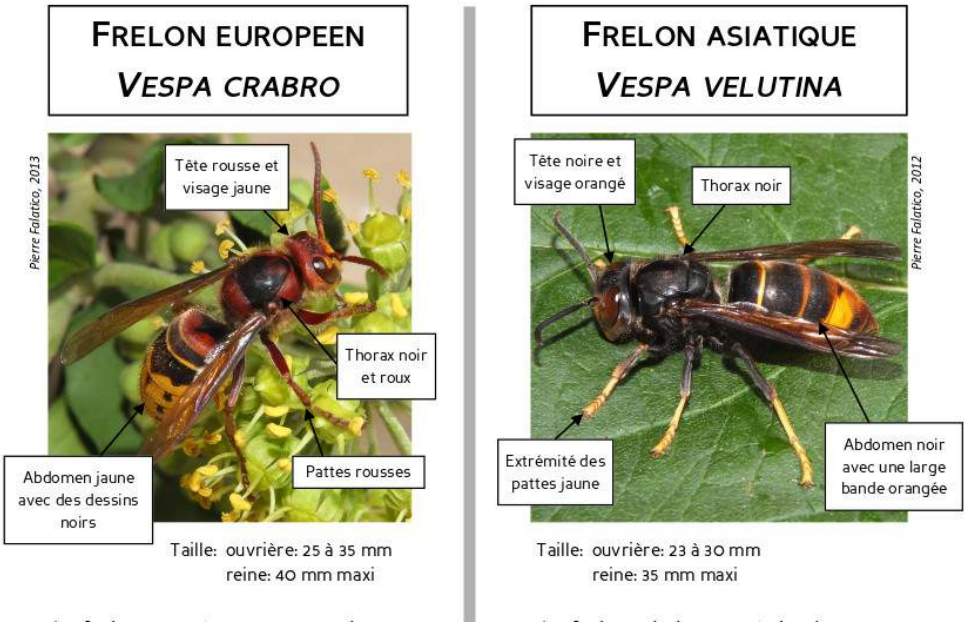

Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille. Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche.

Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers car non seulement ils prélèvent des abeilles mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un arrêt de l'activité de butinage.
Si ses réserves de miel deviennent insuffisantes, la colonie d'abeilles peut mourir de faim au cours de l'hiver suivant.

En cas de suspicion de présence du frelon asiatique sur la commune des Adrets:
contacter **ARBARETAZ Alain, 04 76 71 51 71** ou **M. Claude DELAIRE 06.01.84.97.07 ou Mme Agnès JOUSSEAUME 06.78.75.59.02**.

Source : Groupement de Défense Sanitaire Apicole.

Coin Jeux

C'est l'été, vive les mots fléchés !

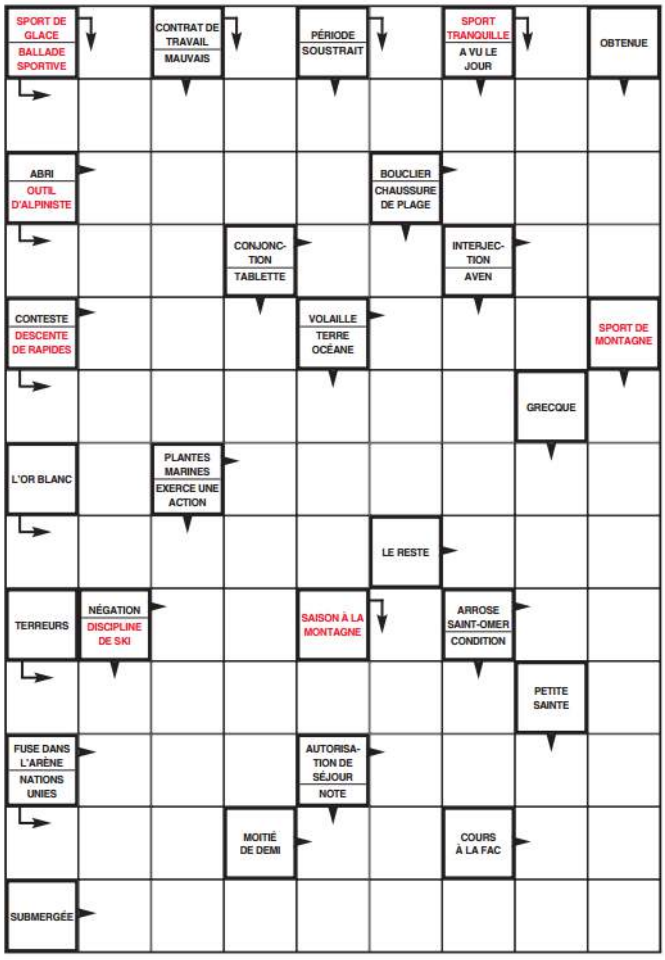

Episode 3 : Le programme LEADER, Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale"



Après l'épisode 1 "Présentation de l'Espace Belledonne", puis l'épisode 2 "Le Parc Naturel Régional", voici en épisode 3 une présentation du programme LEADER, porté par l'Espace Belledonne.

LEADER et FEADER

Le Programme LEADER, **Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale**, est un programme d'initiative communautaire, lancé par l'Union Européenne, qui concerne la période 2014-2020. Il permet de mettre en avant les actions qui ont un vrai impact territorial et qui répondent aux besoins des habitants du Pays.

Le programme est financé avec le concours du **Fond Européen Agricole pour le Développement Rural** (FEADER). Il permet de mettre en valeur des actions innovantes dans le domaine de l'économie, du tourisme et de la culture.

L'Espace Belledonne a porté avec succès la candidature du territoire sur le précédent LEADER 2007-2013 et a présenté la candidature du territoire au LEADER 2014-2020.

Le statut de préfiguration de Parc Naturel Régional permet notamment au territoire de pouvoir répondre à des appels à projets lancés par la Région Rhône-Alpes et d'être éligible à des financements régionaux ou européens comme le nouveau programme LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), le Plan Pastoral Territorial...
En effet, la Région Rhône-Alpes ne reconnaît que deux types de territoires organisés : les PNR et les territoires en CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône Alpes - contrat avec la Région sur 5 ans), qui pour nous est à l'échelle de la Communauté de communes du Grésivaudan. Concernant le programme européen LEADER, la Communauté de communes Le Grésivaudan a toujours soutenu les candidatures de Belledonne : en effet, ce programme est principalement dédié à des territoires ruraux ayant des projets de territoire ciblés sur des thématiques spécifiques (forêt, agriculture, tourisme, action culturelle...).

La réponse est arrivée le 12 février 2015 : La candidature de l'Espace Belledonne au programme européen LEADER 2014-2020 a été retenue par le comité régional de sélection. L'Espace Belledonne sera donc à même de poursuivre les programmes de développement du territoire précédemment initiés.

Le Groupe d'action locale (GAL) et le Comité de Programmation.

L'attribution des subventions LEADER est confiée au Comité de Programmation du **Groupe d'Action Locale** . Le GAL assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets mais aussi l'animation et l'évaluation du programme.

L'Espace Belledonne est la structure porteuse du GAL, par délégation de la région Rhône Alpes. C'est donc la structure « pilote » de la programmation Leader.

L'organe décisionnel du GAL est le **comité de programmation**. Composé à 50% de représentants du secteur privé (acteurs économiques, organisations professionnelles, associations ...) et à 50% de représentants du secteur public, le comité de programmation sélectionne les projets que le programme Leader viendra cofinancer.

Projets et cofinancement.

Il est à noter que les projets sont **cofinancés** par du LEADER. Ainsi les crédits LEADER ne pourront être débloqués que si une contrepartie de fonds publics (subventions d'état, du conseil régional, du conseil général, des intercommunalités, des communes…) a été trouvée.

Le montant de l'enveloppe de FEADER dédiée à LEADER en Rhône-Alpes devrait s'élever à 58 millions d'euros.
La dotation minimum initiale par GAL est fixée à 1,5 million d'euros.

Si vous avez un projet, il peut être cofinancé s'il entre dans la stratégie spécifique du territoire.
Les opérations éligibles doivent ainsi répondre aux critères des « fiches actions » définies dans le programme Leader Belledonne :
1 – Une gestion partagée des ressources naturelles: environnement, foncier agricole et forestier.
2 – Une valorisation des pratiques et des produits agricoles et forestiers par le fédération des acteurs économiques locaux.
3 – L'accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire: infrastructures, itinérances, animation et sensibilisation à la découverte du territoire, du patrimoine et des pratiques de Belledonne.
4 – de nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire: actions culturelles, vivre et se déplacer entre montagne et vallée.

Vous trouverez sur le site de l'espace Belledonne › onglet « Association » › lien « Leader Belledonne » › **Candidature Leader Belledonne 2014-2020** l'intégralité du dossier de candidature 2014-2020.
Vous trouverez également sous les différents onglets de la page d'accueil « les actions soutenues » par les financements FEADER 2007-2013.

Le Plan Agro Environnemental et Climatique

Ce Plan est indépendant du LEADER, mais c'est l'Espace Belledonne qui est également la structure porteuse de la candidature PAEC **Plan Agro Environnemental et Climatique** de Belledonne. Le 22 janvier 2015, c**ette candidature a été officiellement retenue** par la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Rhône Alpes) et la Région Rhône-Alpes **pour les 5 ans à venir.**
Ceci permettra aux agriculteurs et acteurs pastoraux de Belledonne de pouvoir bénéficier des futures Mesures Agro Environnementales et Climatiques à partir de 2015.

Anne Trégloze avec le concours de l'Espace Belledonne

Communication

Collecte d'informations

- Vous êtes un particulier et habitez aux Adrets:
Pour recevoir les futures publications électroniques (Bref, Vivre aux Adrets, Newsletters, …) vous pouvez vous inscrire via la zone dédiée au bas de la page d'accueil du site web. Saisissez votre courriel et valider la confirmation que vous recevrez dans votre boite.
- Vous êtes un professionnel ou une association référencé sur la commune des Adrets :
Pour faire connaître votre activité nous vous proposons de publier vos informations sur le site de la commune, vous aurez également la possibilité d'administrer votre propre page web. Pour vous inscrire merci de remplir le formulaire accessible dans la rubrique "Espace pro" du site ou directement via le lien suivant: http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro/inscription-d-activite
- Vous avez déclaré un hébergement touristique sur la commune des Adrets :
Pour faire connaître votre hébergement suivez les instructions en page http://www.lesadrets.fr/5-tourisme/hebergement-local du site.
-Pour toute question concernant les publications communales envoyez un courriel à communedesadrets+com@gmail.com

Réseaux sociaux

"Likez" et activez les notifications de la page facebook de la mairie pour rester informé au quotidien.
https://www.facebook.com/mairiedesadrets
D'autres pages peuvent vous intéresser:

- Le **groupe** facebook des **habitants des Adrets**. Vous trouverez ici tous les échanges d'information émanant des Campanais: https://www.facebook.com/groups/lesadrets38190
- Le **groupe** facebook du **bon coin des Adrets** pour y déposer toutes vos annonces: https://www.facebook.com/groups/611824002224321
- Le **groupe** facebook des **indépendants du Grésivaudan**: https://www.facebook.com/groups/independants.gresivaudan
  Ce groupe est destiné aux travailleurs indépendants du Grésivaudan souhaitant se rencontrer pour :
  1. rompre l'isolement lié au travail indépendant
  2. "réseauter" et échanger sur leurs problématiques
  3. se stimuler pour plus d'efficacité et de créativité
- la **page** SOS Péri Adrets: https://www.facebook.com/groups/792983170733835/

Ce groupe a pour but de s'entraider en donnant ses dispos et numéro de tel si un parent peu en dépanner un autre en cas de besoin ponctuel non pris en charge par la mairie au titre du périscolaire. *Jeanmix (Jean-Michel Piasentin)*

Haut débit / ALSATIS

Le déploiement du Wifi 20 Mo a pris un peu de retard et la mise en service sur les Adrets est reportée au mois de Septembre.
Des formulaires d'inscription sont disponibles en mairie ou à la Marmite.

La commission communication

Infos pratiques

Élections départementales

Résultats du Second tour du 29 mars dernier

Haut Grésivaudan : ÉLU Binôme Union de la Droite M. ENGRAND Christophe et Mme KOHLY Martine
Moyen Grésivaudan : ÉLU Binôme Union de la Gauche M. MICHON Bernard et Mme REBOTIER Flavie

Et Concours photos...

Du 1 juin au 30 septembre partez à la [re]découverte du territoire et capturez les instants magiques ou les lieux insolites/typiques du Grésivaudan.

Catégories :

- ➢ Générale,
- ➢ - de 18ans,
- ➢ Concours d'auteurs (série de 5 photos exprimant une histoire, une suite cohérente)

Proposez vos plus belles prises de vue en vous inspirant des thèmes suivants :



3 thèmes au choix :

- ➢ Le patrimoine
- ➢ Les habitants
- ➢ La nature
- ➢ – › Vous pouvez participer à un seul thème, comme aux 3 thèmes !

Modalités :

Vous pouvez travailler en argentique, en numérique, seul ou par équipe de quatre maximum.
La résolution du fichier doit absolument faire 300 dpi minimum, en CMJN et s'inscrire dans un cadre de 30x40 cm.
Attention, ce concours est ouvert exclusivement aux amateurs.
Envoyez-nous vos clichés par voix postale avec le bulletin d'inscription, la fiche de cession des droits signée + la/les photo(s) en numérique à l'adresse suivante : concoursphoto@le-gresivaudan.fr (via un site dédié au transfert de fichiers volumineux, si vous le souhaitez)

Adresse postale :

Communauté de communes Le Grésivaudan, Direction des affaires culturelles (concours photos), 390 rue Henri Fabre, 38926 CROLLES.

A la clé :

Les heureux gagnants (les 2 premiers de chaque concours) se verront remettre un bon d'achat pour du matériel photo ou des tirages photos d'une valeur respective de 150€ et de 80 €.
De plus le tiercé gagnant de chaque catégorie du concours recevront leurs œuvres en tirage photo, format A3 + une revue offerte par le collectif B.O.P. (Bricolage Ondulatoire Particulaire).
Par ailleurs, durant l'année, les clichés seront valorisés dans les communes partenaires du Grésivaudan.
Un prix spécial du jury récompensera, parmi l'ensemble des participants primés ou non, un bon d'achat pour du matériel photo ou des tirages photos d'une valeur
de 150 €, le tirage photo A3 de son œuvre, ainsi qu'une revue offerte par le collectif B.O.P. (Bricolage Ondulatoire Particulaire).

Fiche d'inscription: http://goo.gl/acA6pR
Extrait du réglement: http://goo.gl/YmQhcq
Règlement du concours photos: http://goo.gl/PVuzqx
Cession des droits: http://goo.gl/ffvi7D



ATTENTION : Aucune participation ne sera acceptée avant le 1er juin.
Ce concours photos est organisé avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et du Crédit Mutuel.

Nadège Roussel,
Site de la Communauté de Commune du Grésivaudan

Et encore ...

les horaires d'été de la Mairie :

A partir du 6 juillet au 21 août 2015 inclus,
du lundi au vendredi, tous les matins de 8h à 12h
Les secrétaires sont joignables au :
TEL : 04.76.71.06.33 FAX : 04.76.71.06.33.
Par mail : mairie-des-adrets@wanadoo.fr

Don du sang

Les dates de collecte de sang à Theys sont :

- 31 Juillet
- 6 Novembre

Jour de Marché aux Adrets (primeur et fromager)

Tous les mercredis matins de 9 h à 12 h , Place du Village .
Cet été: pas de marché entre le 1er et le 24 août. Reprise mercredi 27 août.

Permanence parlementaire de François Brottes

Député de l'Isère
Président de la Commission des Affaires Economiques
77 place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE
Tél 04 76 92 18 96 // fax 04 76 92 18 98 // francois.brottes@wanadoo.fr
www.francois-brottes.com

Carnet

Bienvenue chez vous



GUIMET Maïwenn née le 15/06/2015 à La Tronche (Isère) Les Alpets

SCHALLER Corto né le 07/06/2015 à La tronche (Isère) Les Blétières

VIGUIÉ Lisa Marie-Louise née le 16/04/2015 à La Tronche (Isère) LePoutaz

TETU Martin Jean né le 17/04/2015 à Saint-Martin-d'Hères (Isère) Le Cardelet



Ils sont dit OUI

CARTIER-MILLON Julien & GIMER Vanessa le 30 mai 2015

KEJIKIAN Sophie & TOPENAS Julien le 20 juin 2015

Ils nous ont quittés



BRUNET-MANQUAT-COUCHILLOT Blanche épouse DEBOLLE décédée le 23/03/2015

ROMERA Clément décédé le 05/06/2015

Bien vivre ensemble

L'utilisation des tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, motoculteurs, perceuses, raboteuses, scies ou autre outil/équipement occasionnant une nuisance sonore,
n'est autorisée que :

les jours ouvrés :	de	8	h 30	à	12 h	et	de	14h	à	19 h 30
les samedis :	de	9	h	à	12 h	et	de	15 h	à	19 h 00
les dimanches et jours fériés :	de	10	h	à	12 h					

"ma liberté s'arrête où commence celle de mon voisin"

Autour de nous

Et pour cet été ... à Prapoutel : Espace aquatique



Ouverture:

Du 4 juillet au 30 août 2015, de 10h30 à 18h30, en fonction des conditions météo.
Un espace de jeux aménagé avec toboggan, rivière à bouée, piscine, solarium, bar.
Pour des raisons d'hygiène, le port du short de bain est interdit à l'espace aquatique.

Tarifs 2015 :
› adulte : 5,50 euros
› enfant (-14 ans) : 4,50 euros
› une activité aquagym - tous les soir à partir de 18h30 - 5€ la séance
› des cours de natation, débutant et confirmé - le matin - 10€ le cours
Pour plus d'infos :
http://www.les7laux.com ou 04 76 08 71 49 ou pour les cours Christophe au 06 21 92 87 45

Télésiège de Prapoutel

-Télésiège du Chamois du 4 Juillet au 30 août 2015 Fonctionne tous les jours (suivant les conditions météo), possibilité d'ouverture les week-ends (juin-sept-octobre) infos sur www.les7laux.com

Tarifs piétons : aller-retour 7.50euros / Aller simple 6.50euros/ Famille de 4 personnes et plus 4.50euros/personne

Tarifs VTT, Parapente, Deltaplane : Aller simple 7.50euros/Journée 15euros/Semaine 6 jours consécutifs 32 euros/ Saison estivale 110euros (70euros sur présentation du forfait saison hiver 2014/15)

Une nouvelle piste bleue VTT a été crée au départ du Chamois

-Chèquier Activités Loisirs : carnet de 10 chèques 40 euros
Pour profiter des activités des 7 Laux , un moyen de paiement différent
Simple, facile, non nominatif et pré-payé, le chèquier permet également d'accéder aux activités à tarif préférentiel
En vente à la Piscine et à l'Office de tourisme.

et pour connaître toutes les animations & activités : OFFICE DU TOURISME de PRAPOUTEL - Centre des Cortillets - 04 76 08 17 86 ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

à La Terrasse :



La base de loisirs intercommunale située à La Terrasse lance sa saison estivale le samedi 23 mai.
Petits et grands pourront se baigner dans le lac, sous l'oeil attentif des maîtres nageurs, ou tout simplement se détendre sur la plage de sable fin. Possibilité également de s'amuser sur l'aire de détente aménagée à proximité, dans les sous-bois.
Ouverture de 11h à 19h tous les week-end jusqu'au 19 juin puis tous les jours du 20 juin au 31 août inclus.



Tarif d'entrée pour le lac: de 2 euros 25 à 3 euros 50 selon réduction (gratuit pour les moins de 3 ans). Possibilité d'acheter une carte de 10 ou 20 entrées.
Le camping vous attend: 90 emplacements sont à votre disposition depuis le 2 mai et jusqu'au 30 septembre.
Profitez cet été encore de l'AQUAFUN: des structures gonflables sont installées sur le lac à partir du mois de juin.
Tarif unique de 5 euros/pers. pour 30 min de jeu

Nadège Roussel,
Site de la Communauté de Commune du Grésivaudan

QUESTIONNAIRE ANONYME

Dans quelle commune habitez-vous ?

Depuis combien d'années vivez-vous dans votre commune ?

Vous vivez en couple ? ☐ **Vous êtes seul(e) ?** ☐

Etes-vous une femme ? ☐ **Etes-vous un homme ?** ☐

Tranches d'âge INSEE

Vous avez entre 55 et 64 ans ☐ Vous avez entre 65 et 79 ans ☐ Vous avez plus de 80 ans ☐

Avez-vous une voiture ? oui ☐ non ☐

Vous vivez dans une maison ☐ **Vous vivez en appartement** ☐ Quelle superficie ?

Quel est votre mode de chauffage ?

Votre logement vous semble-t-il bien isolé du point de vue thermique ? oui ☐ non ☐

Si oui, les travaux d'isolation ont-ils été effectués ?

- Il y a moins de 5 ans sur les murs, fenêtres et/ou toiture ☐
- Entre 5 et 10 ans sur les murs, fenêtres et/ou toiture ☐
- Il y a plus de 10 ans sur les murs, fenêtres et/ou toiture ☐

Pouvez-vous vous déplacer seul(e)à l'intérieur de votre appartement ? oui ☐ non ☐

Pouvez-vous vous déplacer seul(e) à l'extérieur ? oui ☐ non ☐

Avez-vous besoin d'aide technique ou humaine pour vous déplacer ? oui ☐ non ☐

Pour vous, votre appartement est-il adapté selon vos besoins ? oui ☐ non ☐

- En termes d'aménagement intérieur et/ou d'équipements, d'installations… oui ☐ non ☐
- Adapté selon vos disponibilités financières? oui ☐ non ☐
- Adapté par la taille du logement (désormais trop grand) ? oui ☐ non ☐
- Adapté au vu de la superficie du terrain à entretenir ? oui ☐ non ☐

Avez-vous envisagé les solutions nécessaires pour y remédier ? oui ☐ non ☐

Si oui lesquelles ?

- Avez-vous fait des démarches concrètes pour cela ? oui ☐ non ☐
- Avez-vous franchi le pas? oui ☐ non ☐
- Avez-vous contacté des entreprises pour des devis? oui ☐ non ☐
- Votre caisse de retraite finance-t-elle les travaux ? oui ☐ non ☐

Votre salle de bain est-elle sécurisée ? (barres d'appui, douche à l'italienne) oui ☐ non ☐

Autres points d'amélioration possibles : accès pour rentrer dans votre logement, accès à toutes les pièces, des améliorations pour les sols, enlever les tapis, éclairage adapté…

Avez-vous pensé à ces aménagements ? oui ☐ non ☐

Sont-ils réalisables pour vous ? oui ☐ non ☐

Si non pourquoi ?

Avez-vous de la famille proche près de chez vous ? oui ☐ non ☐

frère, sœur, fille, fils, autres ?

Avez-vous envisagé d'habiter chez eux ? oui ☐ non ☐

Souhaitez-vous rester dans votre commune ? oui ☐ non ☐

Si oui pourquoi ?
Si non pourquoi ?

Si vous ne pouviez plus rester seul(e) à votre domicile et que vous deviez déménager, connaissez vous les différentes alternatives suivantes :

- Habiter en **logements foyer** ? oui ☐ non ☐
- Habiter en **logements collectifs** à services partagés (appartements regroupés avec une salle commune, des services infirmiers, un jardin commun…) oui ☐ non ☐
- Habiter en « **accueil familial** » oui ☐ non ☐

Autre alternative : Il existe un dispositif intergénérationnel, avec pour principe la solidarité, initié par le Conseil général et porté par l'association DIGI (Domicile Inter Générations Isérois).

Son principe : Lorsque vous avez une maison ou un appartement avec une chambre d'ami, vous pouvez la proposer à un étudiant ou à une jeune personne en activité contre des menus services comme : présence la nuit, courses, compagnie, aide à la sortie…Ce dispositif fait l'objet d'une charte, d'une convention et d'un suivi régulier de la cohabitation par les professionnels de l'association.

Connaissez-vous ce dispositif ? oui ☐ non ☐

Seriez-vous intéressé(e) par ce principe de solidarité intergénérationnelle ? oui ☐ non ☐

Souhaitez-vous avoir des informations complémentaires ? oui ☐ non ☐

Domicile Inter-Générations Isérois 1, place de Metz • 38000 Grenoble - Site : digi38.org
Tél : 04 76 03 24 18 - mail : digi-gre@wanadoo.fr

De toutes ces alternatives, choisiriez-vous l'une d'entre elles ? oui ☐ non ☐
Si oui, laquelle ?
Si non, pourquoi ?

Avez-vous des commentaires à ajouter :

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête.
Tous vos commentaires seront les bienvenus alors n'hésitez pas à noter, à compléter ce qui vous semblerait important pour « votre bien vieillir à domicile ». Si vous souhaitez que l'on puisse répondre à vos questions de façon très précise, vous pouvez nous donner vos coordonnées. Votre questionnaire ne sera pas utilisé à d'autres fins.
Nom : Mr, Mme :
Contact : ☎ , @ , adresse postale…

P.S. :
Coordonnées de Claudie Pernin, responsable du groupe / 29 rue de l'Orme - 38660 LA TERRASSE
☎ : 06 77 94 24 71 / @ : pernin.claude@club-internet.fr